

1. Introduction

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Habitants du 26 mars 2023, le trésorier, Didier Croonenborghs, a donné sa démission, dès lors il ne restait plus que 5 administrat.rices.eurs : Lou Hendrijckx et Jan Dubois - co-président.es, Thierry Descamps - secrétaire du CA, Serge Lemoine - responsable des dossiers PSH et Jean-Pierre Wilmotte comme administrateur. Luc Tondreau a assuré la trésorerie en tant que membre hors CA. Une équipe restreinte, cependant le Conseil d'Administration (CA) a assuré les charges indispensables pour le bon fonctionnement de l'association, notamment la révision des statuts et la rédaction du rapport quinquennal pour l'Education Permanente. Le CA a également recruté une nouvelle chargée de communication et de projets.

En 2023, le CA a poursuivi le travail sur les lignes de conduites définies lors de l'AG du 27 mars 2022 :

1. Redynamiser les comités de quartier avec un(e) président(e) de quartier
2. Rester un groupe de pression
3. Demander les informations INESU sur le développement de LLN et les répercuter vers les habitants
4. Donner à l'AH Info un caractère plus proche des habitants
5. Empêcher les investisseurs d'acheter des maisons unifamiliales pour en faire des kots
6. Impliquer les habitants des logements sociaux
7. Favoriser des contacts constructifs avec les différents acteurs de LLN
8. Augmenter la transparence du CA de l'AH, notamment en publiant les PV des réunions du CA et des groupes de travail sur le site web de l'AH.
9. Améliorer l'intégration des nouveaux et nouvelles habitant(e)s de LLN
10. Résoudre les problèmes de mobilité, notamment en ce qui concerne la cohabitation entre vélos, piétons et trottinettes, etc.
11. Augmenter la communication entre quartiers / habitant.es / etc.
12. Identifier les associations actives sur le terrain à LLN pour faciliter la communication

Le CA a continué à initier plusieurs mesures décrites dans les points ci-dessus. Mais il s'est avéré une fois de plus qu'il était difficile de mobiliser les groupes de travail. Le CA a toutefois pu compter sur plusieurs anciens membres pour l'épauler et nous voudrions les remercier, sans eux la tâche du CA aurait été impossible.

2. Activités

1. Adaptation des statuts

A l'AG ordinaire de 2023, le CA a proposé de former une commission « Révision de Statuts » pour travailler sur l'adaptation des statuts en ce qui concerne la conformité des buts et objectifs de l'association ainsi que la définition de membre. La commission était constituée du CA et des membres suivants : Yves Zech, Philippe Allard, Baudouin Boone, Jean-Louis Denys, Michel Poncé. L'AH remercie ces personnes pour leurs contributions.

Une AG extraordinaire a été organisée le 8 octobre 2023 afin d'adopter les nouveaux statuts. Les différents articles modifiés ont été présentés. Pendant la séance Q&R, quelques membres de l'assemblée proposent le changement du nom de l'Association : Association d'habitants au lieu d'Association des habitants. Cependant, la majorité des participant.es à l'AG était d'accord sur le fait que le nom d'Association des habitants a un certain poids auprès des instances communales et de l'UCLouvain qui considèrent l'Association comme le point relais vers tou.tes les habitant.es. Il a été indiqué que ce sujet et d'autres modifications pourraient être repris ultérieurement et analysés en groupe de travail.

Malgré un vote positif (37 pour, 0 contre et une abstention), les nouveaux statuts n'ont pas pu être approuvés étant donné que le quorum n'était pas atteint : il faut que 2/3 des membres participent au vote. Dans ce cas les statuts prévoient qu'un second vote soit organisé entre le 15e et le 30e jour qui suit la date du premier vote, dès lors une seconde AG extraordinaire s'est tenue le 5 novembre 2023. Lors de ce deuxième vote, les modifications aux statuts ont pu être adoptées à la majorité des 4/5 des votant.es, sans aucune condition de participation (32 pour, 1 contre et une abstention).

2. Education permanente

Lors de l'AG 2023, les membres ont été invité à réfléchir sur le nouveau plan quinquennal à établir pour la période 2023 – 2028 dans le cadre de l'éducation permanente. Le CA avait proposé de garder la même thématique « quelle ville voulons-nous ? » Ce thème avait déjà été travaillé et acté par le passé, il était inutile de le modifier et les cinq axes principaux du plan quinquennal ont été maintenus tout en les développant davantage. Lors de l'AG, plusieurs personnes se sont jointes au CA pour élaborer le nouveau plan : Vincent Slypen, Jean-Louis Litt et Annick Absil. L'AH remercie ces personnes pour leur contribution, en particulier Vincent qui a assuré la rédaction finale.

Le thème principal pour le plan quinquennal 2023-2027 pour l'Education Permanente reste donc « quelle ville voulons-nous » avec les trois axes de valeurs suivants :

- Penser et agir avec les autres et non pas à quelques-uns pour les autres
- Soutenir une culture du débat, du dialogue et de la délibération
- Se renouveler et s'adapter à l'évolution de la population et de la société

Avec les 5 vecteurs d'action suivants :

- De l'Urbanisme au développement urbain dans son ensemble
- De la qualité de la vie des habitants de LLN à la qualité sur la planète
- De l'effet nimby à la solidarité
- Du dialogue à la coopération
- De la contestation des décisions à la démocratie participative

Ce plan a été envoyé au Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui l'a approuvé après avoir fourni quelques clarifications à propos du rôle de l'association dans le développement de l'action associative et des heures prestées et considérées comme EP dans le rapport annuel d'activités de 2022.

L'approbation du plan quinquennal et des rapports annuels est importante pour obtenir les subsides. L'AH doit assurer 100 heures d'EP par an, toutefois en 2023, elle n'aurait presté qu'une cinquantaine d'heures.

3. Communication

Recrutement d'une chargée de communication et de projets.

Arnaud Schobbens ayant quitté sa fonction fin mai 2023, la CA a entamé le recrutement d'un/une employé.e. Après plusieurs interviews, la candidature de Matilde Libert a été retenue et elle a rejoint l'AH début octobre 2023. Matilde travaille à mi-temps, assure la publication des différentes newsletters, gère les sites internet, s'occupe des réseaux sociaux et des affiches événementielles de l'association. Elle est également d'une aide précieuse pour l'organisation du parcours d'artistes.

AH Info

L'AH Info est un des outils par lequel l'Association remplit son rôle d'éducation permanente ainsi que son rôle de groupe de pression constructive. L'objectif est d'informer les habitant.es de LLN sur l'actualité de leur ville : enjeux urbanistiques, vie sociale et culturelle, tissu économique, environnement universitaire, etc.

Une tentative de former un comité de rédaction élargi, ou comité de communication, avec les membres du comité de rédaction et d'autres qui dans le passé avaient travaillé sur les différents outils de communication de l'AH a avorté par manque d'effectif.



Dès lors, le dernier AH Info #173 a été publié en octobre 2022. Notre nouvelle Chargée de Communication compte toutefois lancer un appel aux membres pour la rédaction d'une version allégée de l'AH Info.

Les autres outils de communication

Site Web : le site web reste un bon moyen de communication, Matilde Libert travaille sur la modernisation du site.

La Newsletter (NL) : Notre Chargée de communication et de projets édite une newsletter à la fin de chaque mois. Actuellement la NL est l'outil de communication le plus important de l'association. Sa nouvelle mise en page semble la rendre plus attractive. La NL met en avant 4 à 6 sujets traités par l'AH ou qui ont un lien direct avec l'AH. En fin de page la rubrique « à vos agendas », présente différentes activités par le biais de petites icônes attrayantes.

3. Urbanisme

En 2023, l'ensemble du Groupe de Travail Urba s'est réuni 3 fois (08/05/2023, 17/10/2023, 05/12/2023).

Les principaux thèmes suivis, en sous-groupe, étaient :

- **Pôle Sportif Baudouin 1er:**
Un comité de suivi a été mis en place afin de gérer les nuisances sonores et de mobilité autour du pôle Sportif. Ce comité de suivi n'ayant pas un grand impact, l'AH a contacté la Bourgmestre et le CLSI.
- **Centre de Padel :**
Le 28/02/2023, L'AH a répondu à l'enquête publique. L'AH a notamment posé des questions sur les voiries, les nuisances sonores, la circulation et les parkings.
- **Dossier Infrabel (prolongation des voies) et le recours au conseil d'état :**
Ce dossier suit son cours.
- **Suivi des chantiers du P&R et Courbevoie**
- **Visite Habitats Groupés avec l'Inesu**
- **Commodités publiques :**
Il s'agit d'une question récurrente qui figure à l'ordre du jour de la prochaine pentapartite.

- Transformation de maisons unifamiliales en maisons de colocations :
Le 12/12/2023 le CA a adressé un courrier à la ville à ce propos.
- Dossier Avenue du Ciseau
Le 31/01/2024 l'AH a envoyé à la Ville ses observations sur la demande de permis unique. Cette demande concerne le développement d'un projet immobilier résidentiel de 130 logements répartis en 3 bâtiments, et 86 emplacements de parkings en sous-sol.
- Nouvelle réglementation pour la carte de riverain à partir du 1^{er} janvier 2024 :
Suite à la décision du conseil communal de limiter la validité de la carte riverain à la zone/quartier de résidence et de dématérialiser la carte, un groupe de travail de l'AH s'est réuni deux fois avec l'échevin de la mobilité afin de l'interroger sur la motivation et le bien-fondé de cette mesure. L'AH a notamment soulevé la question du parking pour les aîné.es et les personnes qui rendent service à la collectivité, des voitures partagées entre plusieurs personnes et de l'attribution de la carte aux habitants du Centre.
- Emphytéose :
Suite à la décision prise par l'UCLouvain de rentrer en possession de l'immeuble CV10 à l'expiration du droit de superficie et sa répercussion dans les media, l'AH s'est penchée sur l'application de l'emphytéose à LLN et un groupe de travail (GT) a été formé. Ce groupe s'est réuni trois fois pour analyser toute la problématique de l'emphytéose et il a formulé une série de questions, générales et particulières, qui a été envoyée à l'Administratrice générale ainsi qu'une demande de rencontre avec les responsables. Cette rencontre est prévue le 22 avril.
- Sol Athéna – Lauzelle :
Au regard de l'approbation provisoire du Projet de Schéma d'Orientation Local (SOL) Athena Lauzelle par le Conseil Communal le 23 janvier 2024 et sa mise à l'enquête publique, plusieurs groupes, dont l'AH, se sont mobilisés pour étudier le projet en fonction de centres d'intérêts, soit spécifiques, soit plus globaux. Le SOL Athéna-Lauzelle suscite des positions divergentes qui se reflètent dans la façon dont ces différents groupes mènent leurs actions. Dans un premier temps, L'AH s'est limitée à une analyse du contenu des documents afin de préparer les commentaires sur le SOL Athéna-Lauzelle. Durant ce stade, les documents vont être étudiés par différents groupes de travail URBA. Une collaboration avec les

autres groupes d'action est prévue afin d'échanger des informations sur les thèmes suivants :

- Accessibilité logement + urbanisme, densité, diversité sociale
- Administration et procédures
- Alternatives globales
- Eaux usées et de pluie + sol et sous-sol
- Ecoles
- Historique et gouvernance
- Mobilité, énergie, air et climat
- Nature (analyses)
- Recommandations RIE -EAI

Lors d'une seconde étape l'AH émettra des avis, des recommandations voir des réserves et ceci s'effectuera en totale indépendance vis-à-vis des autres groupes d'action mais en tenant compte des points de vue de ses membres.

- Nouvelles de la CCATM

4. Groupe thématique « Personnes en Situation de Handicap »

En 2023, ce groupe a été moins actif suite à des problèmes de santé des coordinateurs.

Le Conseil Consultatif de la Personne en Situation de Handicap (PSH) s'est constitué en février 2022. Le Conseil s'est graduellement rapproché des associations travaillant dans le secteur du handicap (intellectuel et moteur). La rencontre du Conseil avec les Associations en juin 2023 a permis d'identifier des thématiques importantes à traiter ensemble. Lors de sa réunion en septembre 2023, le Conseil a proposé de célébrer la Journée Internationale du Handicap du 3 décembre en 2023 en s'associant avec l'AH. Début décembre, le secrétaire du CC PSH et chargé du secteur "Handicap" à la Ville nous a informés des délais trop courts pour organiser l'événement.

Serge Lemoine continue également ses actions envers les PMR. Il a réalisé un dossier qui reflète 4 années de recherches et de reportages pour améliorer les conditions de vie de nos habitant.es circulant en fauteuil motorisé ou avec un rollator.

5. Relations avec l'UCLouvain et la Ville

Rencontre avec le Collège communal

Sur invitation du Collège communal, les membres du CA de l'AH ont rencontré le Collège le 16 février 2023 afin de débattre des modes de communication entre les deux institutions. Cette rencontre qui a eu lieu dans l'Hôtel de ville a permis



d'instaurer une relation plus ouverte avec la Ville. Suite à cette rencontre, des membres de l'AH et du CA ont eu des rencontres bilatérales avec plusieurs échevins.

Pentapartite

La pentapartite rassemble les représentant.es de la Ville(OLLN), des étudiant.es (AGL), des commerçant.es (la Dalle), de l'Université (UCLouvain) et des habitant.es (AH). Habituellement, l'AH convoque au moins une pentapartite par an mais en 2023 une date convenant aux différentes parties n'a pas été trouvée malgré deux tentatives.

En 2024 la pentapartite a eu lieu le 19 mars. Les points suivants figuraient à l'ordre du jour :

- Éclairage public et éclairages nocturnes dans Louvain-la-Neuve après minuit.
- Mobilité : accès à la Dalle, parcours vélos.
- Parking sauvage.
- Impact de la construction de nouveaux quartiers sur la gestion courante des quartiers existants.
- Déchets : tri des organiques et tri des déchets, dépôts sauvages.
- La ville se sent elle impliquée par les nouvelles dispositions du Code Civil concernant l'emphytéose ?
- Commodités publiques.
- Renouveau du permis d'environnement pour le centre commercial de l'esplanade et les parkings couverts de l'Accueil, Charlemagne, Grand'Place et Grand'Rue.

6. Animations et festivités

Fête di 21 juillet

La 7^e édition de la Fête des Habitant.es s'est déroulée le 21 juillet 2023 sur la Place Montesquieu : un apéro offert par l'AHLLN, un repas et un bal folk.

Fête des voisins

Les traditionnelles 24h vélo se sont déroulées fin octobre 2023 ainsi que la fête des voisins. Créée en 2014, elle rassemble adultes, étudiants et habitant.es de LLN dans une ambiance chaleureuse spécifique à la ville. En 2023, la fête s'est tenue dans la rue des Blancs Chevaux et a commencé avec un repas, puis le KAP seniors a organisé une activité familiale et pour terminer deux concerts ont eu lieu : l'OrchestraKot et le groupe La Cave.

Organisation de la fête de la Chandeleur : activité alternative pour la fête du feu de sapin

Depuis quelques années le feu de sapin n'existe plus pour des raisons de sécurité et d'écologie. L'AH a trouvé une alternative en organisant la fête de la Chandeleur. La première édition a eu lieu le 5 février 2023 sur la Grand Place de Louvain-la-Neuve. En

plus de la vente de crêpes à un prix modique, plusieurs activités, se sont déroulées tout au long de l'après-midi. Un spectacle et une initiation aux arts du cirque, un atelier de décoration de lampions et une marche aux flambeaux autour du lac. Cette première édition a été un succès. Cette belle activité n'a toutefois pas pu avoir lieu en 2024 par manque de forces vives pour assurer l'organisation.

7. Activités récurrentes

Parcours d'artistes

La onzième édition du Trèfle à Cinq Feuilles aura lieu les weekends des 28-29 septembre et 05-06 octobre 2024 : une centaine d'artistes de différentes disciplines, amateurs ou professionnels, exposeront leurs œuvres d'art dans des lieux d'exposition, des maisons privées ou des espaces collectifs, répartis dans tous les quartiers de Louvain-La-Neuve.

Le trèfle à cinq feuilles est un groupe thématique de l'AH. Le thème de cette nouvelle édition sera « irradié ». Un catalogue (10€) présentant l'ensemble des artistes ainsi qu'un plan détaillé sera édité pour l'occasion. Les inscriptions pour l'édition 2024 ont été clôturées. Le groupe du trèfle s'attelle à la promotion de l'évènement, la finalisation des inscriptions pour hôtes et artistes, la publication du catalogue, la recherche de subsides et de sponsorship ainsi que de toute la logistique.

Guide de Commerce

En 2023, l'AH a publié une mise à jour du guide (après deux ans d'absence à cause du Covid) et il a été distribué à toutes celles et ceux qui vivent, travaillent, étudient ou sont simplement de passage à LLN. Ce guide très pratique condense en un peu moins de 200 pages toute l'information sur les services, commerces et associations de LLN. Cette publication bénéficie du soutien financier des annonceurs qui y insèrent une publicité.

Face à l'ampleur du travail, il a été décidé de sous-traiter la gestion des publicités à la société Redline qui s'occupe également de l'impression. Cela implique que les bénéfices nets pour l'AH (d'une moyenne de +/- 10.000 EUR/an pour les éditions précédentes) diminuent à 3000,00 EUR/an. Cet arrangement qui avait été accepté par le CA à titre d'essai pour l'année 2023, a été reconduit en 2024. Pour l'édition 2024 une refonte de la couverture et des premières pages devrait avoir lieu afin de mettre plus en évidence les activités de l'AH.

Sachant que le guide en ligne reste disponible en permanence, le guide papier pourrait être édité tous les 2 ans en alternance avec le parcours d'artistes (Trèfle) pour éviter une surcharge de travail.

Noël et Nouvel An en famille

Pendant plusieurs années, l'Association des Habitants de LLN, en partenariat avec le Centre Placet, l'Association des Résidents du Placet (ARP) et la Coordination des



Etudiants Internationaux (CGEI) organisait l'accueil d'étudiant-es étranger-ères dans les familles de LLN et des environs pour les réveillons ou les jours de Noël et du Nouvel An.

En 2023, cet évènement a été remplacé par la fête de fin d'année organisée par l'ARP en collaboration avec la CGEI. Cette soirée, ouverte à tou.tes, s'est déroulé le 23 décembre.